

Image not found or type unknown



Congés fractionnés et jours supplémentaires

Par **Betty22**, le **25/11/2008** à **10:45**

Bonjour,
Mes congés payés vont du 1er janvier au 31 décembre.
L'employeur m'a imposé de prendre mes congés hors de la période légale (mai à octobre), ai-je droit à des congés supplémentaires?
Tout ce que je trouve sur internet parle de congés annuel à partir de mai.